K.B / B.S

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 25-01757 /MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **Promotion de Conseillers à l'Extrascolaire option: Alphabétisation, Coordonnateurs, dans les fonctions de Superviseur, à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extrascolaire option: Alphabétisation, coordonnateurs dont les noms suivent sont **promus** dans **les fonctions de Superviseurs** conformément au tableau ci-dessous:

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	308409S	BEKOI DIBI MARCELLIN	ABIDJAN 2	DRENAET ABIDJAN 2	ABIDJAN 2	DRENAET ABIDJAN 2
2	394679M	SORO PEGORGNAN YAYA	SASSANDRA	IEPP SASSANDRA	SASSANDRA	DRENAET SASSANDRA
3	395458H	OCHO DERRE HERMANN GHISLAIN	TOUBA	IEPP TOUBA	TOUBA	DRENAET TOUBA

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions anterieures contraires sera entregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA Drissa

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA 1
IGENAET 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

K.B / B.S
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 25-01758 /MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **Promotion** de **Conseillers à l'Extrascolaire** , option: **Alphabétisation, dans les fonctions de coordonnateur, à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'extrascolaire, option **Alphabétisation** dont les noms suivent sont **promus** dans les coordonnateur conformement au tableau ci-dessous:

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	365134V	ADOU NEE YAO AFFOUE EMMA FELICITE	ABIDJAN 3	IEPP YOPOUGON NIANGON	ABIDJAN 3	IEPP YOPOUGON NIANGON
2	397577S	AKA DJADOU IGNACE	SINFRA	IEPP KOUETINFLA	SINFRA	IEPP KOUETINFLA
3	416513D	AKE CASIMIR JUDICAEL	BONGOUANOU	IEPP ARRAH	BONGOUANOU	IEPP ARRAH
4	275615D	AMALAMAN KOUA FELIX	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 1	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 1
5	437503R	AZIE FERNAND	SINFRA	IEPP KONONFLA	SINFRA	IEPP KONONFLA
6	410347C	BAMBA YAYA	MANKONO	IEPP MANKONO 2	MANKONO	IEPP MANKONO 2
7	274091T	DAHI LEON PAUL	DIVO	IEPP OGOUDOU	DIVO	IEPP OGOUDOU
8	302360V	DIOMANDE MAHOUA GISELE	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 3	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 3
9	430435A	GAGUI NEE DAH MACHANI	MANKONO	IEPP MANKONO 1	MANKONO	IEPP MANKONO 1
10	283175V	GBANE ABOU THYDIANE	BONDOUKOU	IEPP TANDA	BONDOUKOU	IEPP TANDA
11	429306B	GRAFOUTE ABOU	MANKONO	IEPP DIANRA	MANKONO	IEPP DIANRA
12	429257H	KABLAN AKA ATHANASE	MANKONO	IEPP SARHALA	MANKONO	IEPP SARHALA
13	414734Q	KANGA YAO SYLVAIN	BOUAKE 2	IEPP BEOUMI 2	BOUAKE 2	IEPP BEOUMI 2
14	429311X	KOFFI KOUASSI JOEL	BONGOUANOU	IEPP ANDE	BONGOUANOU	IEPP ANDE
15	230429A	KOFFI N'GUESSAN SAMSON	YAMOUSSOUKRO	IEPP YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	IEPP YAMOUSSOUKRO SINZIBO
16	396987M	KONAN N'GUESSAN INNOCENT	SOUBRE	IEPP MEAGUI 2	SOUBRE	IEPP MEAGUI 2
17	397527Q	KONAN NIAMKEY SIDONIE	YAMOUSSOUKRO	IEPP TOUMODI	YAMOUSSOUKRO	IEPP TOUMODI
18	318168Q	KONE NEE KONATE ADJARATOU	MAN	IEPP MAN LIBREVILLE	MAN	IEPP MAN LIBREVILLE
19	277019D	KOUAKOU YAO FONTAINE	BONDOUKOU	IEPP BONDOUKOU 2	BONDOUKOU	IEPP BONDOUKOU 2
20	278623Q	N'GUESSAN KOFFI RAYMOND	BOUAKE 2	IEPP BEOUMI 1	BOUAKE 2	IEPP BEOUMI 1
21	381962U	N'ZI KOUADIO N'GUESSAN VALENTIN	MANKONO	IEPP KOUNAHIRI	MANKONO	IEPP KOUNAHIRI
22	411821D	PEHOU JOEL ANICET	MANKONO	IEPP KONGASSO	MANKONO	IEPP KONGASSO
23	433423C	SILUE NEE YEO KETOH HELENE	SINFRA	IEPP SINFRA 2	SINFRA	IEPP SINFRA 2

/--01758 10 NOV 2026

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
24	296137L	SORO BEMA	KORHOGO	IEPP KORHOGO SUD	KORHOGO	IEPP KORHOGO SUD
25	289994Z	SORO N'GOLO	FERKESSEDOUGOU	IEPP FERKE NORD	FERKESSEDOUGOU	IEPP FERKE NORD
26	302988G	SORO SOHOFOUNGOGNON SIATA EPSE SORO	DALOA	IEPP DALOA GBEULYVILLE	DALOA	IEPP DALOA GBEULYVILLE
27	242385E	TANO ASSIKA	DIVO	IEPP GUITRY	DIVO	IEPP GUITRY
28	326391Y	TIOTE DOGODI	KORHOGO	IEPP NAPIE	KORHOGO	IEPP NAPIE
29	309722K	YAO KOUAME FRANÇOIS	MANKONO	IEPP TIENINGBOUE	MANKONO	IEPP TIENINGBOUE
30	317621V	YEO GUEBETCHENI SIRIKI	KORHOGO	IEPP KORHOGO NORD	KORHOGO	IEPP KORHOGO NORD

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions anterieures contraires sera enregistrées, communiqué et publiée partout où besoin sera.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA Drissa

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA 1
IGENAET 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

K.B / B.S
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION N° 25-01759 /MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **Promotion de Conseillers à l'Extrascolaire option CANTINE dans les fonctions de Coordonnateur**, à l'issue **des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extrascolaire option Cantine dont les noms suivent sont **promus** dans **les fonctions de Coordonnateur conformément au tableau ci-dessous:**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	330852E	KANGOU ADHEPEAUD CLARI CLAVER DELAFACE	BONGOUANOU	IEPP ARRAH	BONGOUANOU	DRENAET SINFRA
2	302585U	DIARRASSOUBA VATOGOMA	BOUNA	IEPP BOUNA	BOUNA	DRENAET BOUNA

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA Drissa

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA 1
IGENA 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

K.B / B.S

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'APHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION N° N° - 01760 /MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **Promotion** de **Conseiller à l'Extrascolaire** , option: **CANTINE, dans les fonctions de Magasinier, à l'issue des travaux à l'issus des Travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'extrascolaire, option: Cantine dont les noms suivent sont **promus dans les fonctions de Magasinier conformément au tableau ci-dessous:**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	403388C	ZEHOUA YOUGOUE BI IRIE IDA	SAN-PEDRO	IEPP SAN PEDRO ZONE INDUSTRIELLE	SAN-PEDRO	DRENAET SAN-PEDRO
2	429863Z	SANOGO NEE COULIBALY TIEFIGUE BINTOU BEMA	BOUNDIALI	IEPP GBON	BOUNDIALI	DRENAET BOUAKE 1
3	398461F	KOUAME KOFFI OLIVIER	DUEKOUE	IEPP GBAPLEU	DUEKOUE	DRENAET DUEKOUE
4	319096V	YAO YAO BERTIN	BONDOUKOU	IEPP TABAGNE	BONDOUKOU	DRENAET BONDOUKOU
5	289023W	KANE ADAMA	ODIENNE	IEPP MADINANI	ODIENNE	DRENAET ODIENNE
6	238497T	SIDIKI BELLA	BOUAKE 2	DRENAET BOUAKE 2	BOUAFLE	DRENAET BOUAFLE

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA 1
IGENAET 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA Drissa

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 26-01755/MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **Promotion** de **Conseillers à l'Extrascolaire option : COGES dans les fonctions de coordonnateur, à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'extrascolaire, option: COGES dont les noms suivent sont **promus** dans les fonctions de **Coordonnateur** conformément au tableau ci-dessous:

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	363 112V	ADIEY KABLAN BERTRAND	DIVO	IEPP NIAMBEZARIA	FERKESSEDOUGOU	DRENAET FERKESSEDOUGOU
2	258 054M	ASSAMOI THEHOUA CYPRIEN	YAMOUSSOUKRO	DRENAET YAMOUSSOUKRO	DIMBOKRO	DRENAET DIMBOKRO
3	288 931Y	TA BI DJE LAURENT	BOUNDIALI	IEPP BOUNDIALI 1	BOUNDIALI	DRENAET BOUNDIALI
4	342 129H	TINDO KOUAME GUY-ROGER	DIMBOKRO	IEPP DIMBOKRO-NOUFOU	DIMBOKRO	DRENAET DIMBOKRO

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA 1
IGENAET 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA DRISSA